



Communiqué de presse

Fribourg, le 28 janvier 2022

Oui aux mesures en faveur des médias, non à l'interdiction de l'expérimentation animale.

Les délégué-e-s fribourgeois-e-s disent un très clair OUI aux mesures en faveur des médias et à la suppression du droit de timbre. Ils refusent en revanche l'interdiction de l'expérimentation animale. Très partagés sur la publicité pour le tabac, ils rejettent l'initiative à une courte majorité.

C'est un refus d'affaiblir la recherche, la formation et l'innovation que traduit le non clair (75/6) des délégué-e-s centristes à l'interdiction de l'expérimentation animale. L'initiative priverait la population des meilleurs soins médicaux et de futures thérapies – par exemple contre de nouvelles formes de cancer, contre Alzheimer ou Parkinson – mais aussi de nouveaux vaccins. L'actualité nous permet malheureusement de mesurer toute la nécessité d'une recherche efficace. La promotion active du principe des 3R (remplacer/réduire/raffiner) dans le contexte déjà extrêmement sévère de la loi suisse assure la population d'une recherche tenant compte à la fois de la santé humaine et du respect des animaux.

Plus que jamais, les citoyennes et citoyens ont besoin d'une information de qualité. L'opinion se forme – condition de base à l'exercice de la démocratie – avec une information professionnelle offrant une véritable valeur ajoutée par rapport aux réseaux sociaux par exemple. **Les délégué-e-s centristes en sont convaincu-e-s et expriment leur position par un soutien net (64/17) au train de mesures en faveur des médias.**

Plus divisés sur l'initiative visant à interdire la publicité pour le tabac auprès des jeunes (43 non, 37 oui et 1 abstention), les **délégué-e-s lui préfèrent ainsi le contre-projet indirect.**

Enfin, les délégué-e-s **approuvent la modification de la loi fédérale sur les droits de timbre** par 72 voix contre 9.

Personnes de contact:

Damiano Lepori, président : 079 859 75 68

Bruno Boschung, vice-président : 079 232 70 30